

Soirs bleus !

**Les Soirs bleus reviennent à Sers le
23 juillet 2026 à 20h30.**

**Au programme, le groupe « ROSAWAY » et le
circassien italien « Claudio MUTAZZI ».**

Programme page 5



Travaux, page 17



Sers en fête, page 13

Sommaire

Page

3

L'édito du maire

4

Les affiches des prochains événements

5

Les Soirs bleus

6

Les commémorations du 8 mai 1945

Le Sybra

Demandez Angela

7

Jeux

8

La place de la mairie

9

Les journées citoyennes

10

La kermesse des écoles

Fête des voisins au Coussadeau

11

Association Part'Age

Le repas des aînés

12

Courtéchel

The Hat Country Dance

13

Sers en fête

La balade des oies sauvages

14

Valéchel judo

Aïkido

15

Roc'n'Run

Pétanque

16

Analyse financière

17

Analyse financière

Travaux du bourg

18

Informations mairie

19

Les réglementations

20

Infos pratiques

Retrouvez nous sur :

mairie-sers.fr



Sers - 16410



Mairie de Sers - Charente



mairiedesers16



Responsable de la publication :

Lionel MAHÉRAULT

Coordinateur :

Philippe JAULIN SICOT

Composition :

Sabine VIGNAUD

Commission communication :

Lionel MAHÉRAULT,

Philippe CASANOVA,

Philippe JAULIN SICOT,

Sabine VIGNAUD,

Patrick MAGNON.

Mairie de SERS

place de la mairie

16410 SERS

Tél 05 45 24 91 10

Courriel mairie@serscharente.fr

Bulletin imprimé par nos soins

Dépôt légal n° 40 / 2002 LI

Numéro 31 / 2026

Édito du Maire

Chères Sersoises, chers Sersois,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité que la nouvelle équipe municipale vous présente ce premier bulletin municipal.

Avant toute chose, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à l'ancienne municipalité menée par Roland Veaux, ainsi qu'à l'ensemble des élus qui se sont investis au service de notre commune durant les précédents mandats. Leur engagement a contribué au développement de Sers et constitue une base solide sur laquelle nous pouvons aujourd'hui poursuivre notre action.

Depuis notre installation, nous consacrons une grande partie de notre énergie à nous approprier les nombreux dossiers communaux. Chaque sujet mérite une attention particulière : gestion quotidienne, entretien du patrimoine communal, projets d'aménagement, vie associative, services à la population ou encore préparation de l'avenir de notre village. Cette phase d'apprentissage et de découverte est indispensable pour agir avec sérieux, efficacité et responsabilité.

Comme nous nous y étions engagés dans notre profession de foi, notre action s'inscrit pleinement dans la démarche « **Avec vous pour Sers** ». Cette devise n'est pas un simple slogan ; elle traduit notre volonté de construire les projets de la commune en associant les habitants, en favorisant l'écoute, le dialogue et la participation de chacun à la vie locale.

La réussite des journées citoyennes témoigne de votre formidable mobilisation, bien au-delà de nos attentes. Grâce à l'engagement des bénévoles, de nombreuses actions concrètes ont été menées dans un esprit de convivialité et de solidarité. Ces moments reflètent la richesse de notre commune et la force du collectif au service de l'intérêt général. Merci à tous les participants.

Notre mandat débute toutefois dans un contexte particulièrement contraint. Les collectivités locales doivent faire face à une baisse progressive de certaines dotations et subventions de l'État, tandis que les dépenses continuent d'augmenter. Les conséquences des crises internationales récentes se traduisent notamment par la hausse du coût de l'énergie, des matériaux, des travaux et des prestations nécessaires au fonctionnement des services publics. Ces évolutions pèsent directement sur les budgets communaux et nous obligent à faire preuve de rigueur et de prudence.

Malgré les obstacles, la municipalité de Sers s'engage à poursuivre un développement raisonné et à sécuriser les financements nécessaires pour préserver le cadre de vie local. Cette ambition repose sur une volonté collective de solidarité unissant élus, agents et habitants pour relever les défis futurs de la commune.

La sécurité est une de nos priorités. Face aux excès de vitesse, au non-respect des priorités qui mettent en danger les piétons, la commune prendra ses responsabilités. Après la sécurisation de la rue du Champ de Foire et du parking de l'école, des réunions publiques seront organisées dès la rentrée de septembre avec la gendarmerie, la Prévention Routière et le département pour sensibiliser chacun d'entre nous et améliorer le vivre ensemble.

La commune se soucie également des incivilités qui doivent impérativement cesser !

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons une excellente lecture de ce premier bulletin municipal nommé « **Les échos de Sers** ».

En cette période de canicule, prenons soin de nous et veillons les uns sur les autres, en portant une attention particulière aux personnes les plus fragiles. La solidarité est notre meilleure alliée face aux fortes chaleurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de sérénité, de convivialité et de beaux moments partagés.

Votre Maire Lionel MAHÉRAULT



23 août 12h

PAËLLA

T
O
M
B
O
L
A

22€ (10 € - de 12 ans)

Entrée
PAËLLA « El Paëlla De Diégo »
Fromage – Salade
Dessert – Café
Vin rouge et rosé

Réservation avant le 17 août 2026

0620353269, après 18h



Crédit Mutuel du Sud-Ouest

imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique - photo non contractuelle

SERS

LE PRÉHISTO-SERS
et le G.R.S. 16/24 - CHARRAS

co-organisent une

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE Samedi 18 juillet

Rendez-vous à 19h30
sur le parking de l'ancien champ de foire
pour des départs libres à 20h
Randonnée d'environ 10 km
Inscription obligatoire (8€)

A l'issue de la randonnée, pique-nique
tiré du sac pour ceux qui le souhaitent.
**Il est indispensable de prévenir, à l'inscription,
de votre présence ou non, au pique-nique. Merci.**

Apéritif et dessert offerts par l'association G.R.S. 16/24 - CHARRAS

Inscriptions auprès de Michel NICOLAS
Tél : 06 22 62 17 12
ou par courriel : grs1624.charras@free.fr

SERS

Matinales de la Préhistoire

588 rue Montalembert - 16410 Sers

Samedi 11 Juillet 2026

9h15: Café d'accueil au Musée Préhisto-Sers 588
rue Montalembert - 16410 Sers
Puis départ en voiture vers la QUINA puis retour
par le Roc de Sers pour ceux qui le souhaitent.



Réservation jusqu'au 11 Juillet 8H30

Adultes 5 € par site - Enfants 3 €

SERS CHARENTE Grand Angoulême SoCooC ASPI 16 Tel: 06 49 98 41 75

SERS

Les Samedis de la préhistoire

SAMEDI 12 Septembre 2026

14H30 Visites commentées

du PRÉHISTO-SERS, 588 rue Montalembert
(4 euros/adulte) puis départ en voiture pour le Roc de Sers.

17h00 CONFÉRENCE

Salle des Fêtes de SERS



Vincenzo Céluberti
Préhistorien - Technologie
et typologie lithique UMR
7194 HHHP CNRS - UPVD/
MNHN/CERPT
Université de Perpignan
Via Domitia Centre Euro-
péen de Recherches Pré-
historiques de Tautavel.

Handicap et Maladies dans la Préhistoire

Empathie et solidarité
chez nos ancêtres.



Conférence: 5 € Adultes

SERS CHARENTE Grand Angoulême SoCooC ASPI 16 Tel: 06 49 98 41 75



Imaginez que vous puissiez faire de la musique avec vos pieds !!!!!!!!!!!
C'est ce que vous propose l'Association TAP DANCE de Sers à partir de
septembre prochain.
L'initiation se fera à la salle des fêtes le mardi entre 18h et 20h.
N'hésitez pas à nous contacter au
06 07 24 24 78 ou Mail : tapdancesers16@orange.fr
Laissez un message, nous vous rappellerons.

À bientôt



SOIRS BLEUS SERS

Jeudi 23 juillet 2026
20h30 – jardin de l'église

Cette année encore les SOIRS BLEUS égaieront SERS !

Au programme, le groupe « ROSAWAY » assurera un concert très dynamique, puis le circassien italien « Claudio MUTAZZI » nous réglera de ses prouesses.



ROSAWAY est un duo composé par Rachel et Stéphane qui crée un son unique et haut en couleurs avec une énergie débordante et une présence scénique remarquable. Leur style est unique : disco funk jazz, fusionnant de façon subtile grooves rétro, musique électronique et couleurs disco.

Claudio MUTAZZI nous vient d'Italie, c'est quelqu'un qu'on attend mais qui n'arrivera jamais, un tricycle fou qui fait de la musique, une valise, un rouleau et un équilibriste déséquilibré... "Trici" est un spectacle pour petits et grands, où le jonglage et l'équilibrisme donnent vie à de drôles d'histoires dont le public est le vrai protagoniste.



Restauration proposée par « SERS EN FÊTE » de 18h30 à 20h30 :

(En collaboration avec les artisans-commerçants de Sers et des producteurs locaux)

- **Rougail saucisse (ou végétarien) + riz : 9€**
- **compléments à 2€ : apéritifs, fromage de chèvre, gâteau noix, boissons**
- Repas tirés du sac acceptés

Autres Informations soirée : P. Magnon 06 87 03 40 03

Nous tenons à remercier nos artisans et producteurs locaux (Damien, Sophie et Jean Olivier, Hélène et Fanny, Eric et Mickaël) qui nous fournissent pour les repas et offrent les repas des artistes.

Commémorations du 8 mai 1945



En 2026, la commune de Vouzan a célébré la commémoration du 8 mai au Chêne Vert, en présence des communes de Sers et de Grassac.

Le 8 mai 1945 marque la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Cette date symbolise le retour de la paix, mais aussi l'hommage rendu à toutes celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, souvent au prix de leur vie.

À l'occasion de cette commémoration, notre commune souhaite rappeler l'importance du devoir de mémoire auprès des jeunes générations. Se souvenir du courage des résistants, des soldats et des civils victimes de la guerre, c'est défendre les valeurs de liberté, de fraternité et de démocratie qui fondent aujourd'hui notre République.

Les enfants de l'école de Vouzan ont lu des textes dont la dernière lettre de Missak Manoukian du 21 février 1944.

Parmi les grandes figures de la Résistance, le nom de Missak Manouchian demeure un symbole fort d'engagement et de courage. Chef du groupe FTP-MOI, il fut arrêté puis fusillé par les nazis le 21 février 1944 au Mont-Valérien avec plusieurs de ses compagnons.

Dans sa dernière lettre adressée à son épouse Mélinée, écrite quelques heures avant son exécution, Missak Manouchian exprime son amour, son absence de haine envers le peuple allemand et sa confiance dans l'avenir. Il affirme mourir « sans haine » et avec la certitude que le peuple français saura honorer la mémoire des résistants. Cette lettre est devenue l'un des textes les plus émouvants de la résistance française, incarnant l'humanisme, la dignité et l'espoir malgré la barbarie.

En ce 8 mai, rendons hommage à toutes les victimes de la guerre et à celles et ceux qui ont permis à la France de retrouver sa liberté.

Le Maire Lionel MAHÉRAULT

Le Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois (SyBRA) est une collectivité territoriale en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (compétence GEMAPI). À ce titre, il intervient afin de préserver le bon fonctionnement des cours d'eau, restaurer les milieux naturels et limiter les risques liés aux crues.

Son action s'inscrit dans un cadre réglementaire précis et repose sur des programmes pluriannuels de travaux validés par les services de l'État par arrêté préfectoral. Les interventions du syndicat sont déclarées d'intérêt général (DIG), ce qui permet d'agir de manière cohérente à l'échelle du bassin versant, y compris sur des terrains privés, tout en respectant les droits des propriétaires.

Sur l'Échelle, des travaux hydromorphologiques sont programmés afin de restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau. L'hydromorphologie correspond à la forme du lit, à son tracé, à la diversité des écoulements et aux interactions avec les berges et les zones humides.

Au fil du temps, certains aménagements (rectifications, recalibrages, obstacles) ont pu altérer ce fonctionnement. Les conséquences sont multiples : banalisation des habitats aquatiques, érosion des berges, diminution de la biodiversité ou aggravation des phénomènes de crues et d'étiage.

Les travaux envisagés peuvent consister à diversifier les écoulements, création de méandres, remise en fond de vallée du cours d'eau.

Ces actions visent plusieurs objectifs concrets :

- améliorer la qualité écologique du cours d'eau,
- favoriser la biodiversité (poissons, invertébrés, flore),
- améliorer la morphologie du cours d'eau,
- améliorer la gestion des crues et le soutien des débits en période sèche.

Ces travaux sont réalisés dans l'intérêt général, avec une approche globale à l'échelle du bassin versant, et en concertation avec les riverains et les usagers.



« DEMANDEZ ANGELA » RÉSEAU DE LIEUX SÛRS EN NOUVELLE-AQUITAINE

La commune de Sers a adhéré au service « Demandez Angela », trois commerçants et la Mairie ont rejoint ce dispositif :

- La boulangerie
- La boucherie
- Le salon de coiffure
- La mairie

En partenariat avec ONU Femmes et HeForShe, la Préfecture et le GrandAngoulême développent le dispositif « Demandez Angela » déjà déployé dans quelques collectivités de la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif consiste à créer un réseau local de commerces engagés et sensibilisés en capacité d'accueillir les victimes de harcèlement dans l'espace public. Ainsi, en demandant « où est Angela », la victime alertera le commerçant, qui pourra la mettre en sécurité dans un endroit isolé, et appeler les services pertinents (taxi, police, proches).

Plus de 100 commerçants des communes du Grand Angoulême sont volontaires pour accompagner cette démarche. Sers s'associe pleinement à cet engagement.

Une quarantaine de commerçants ont déjà été formés par le Planning familial de la Charente et la Police Nationale.

Les commerçants partenaires sont identifiables par le macaron « demandez Angela » sur leur vitrine.

LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.



**4 nouveaux commerçants
viennent de rejoindre le dispositif
Demandez Angela à Sers !**

Jeux de l'atelier mémoire Association Part'Age

Trouvez ces mots à double sens :

- 1 Je suis une onde et une photographie des os. _____
- 2 Je suis une surface et là où se trouvent les étoiles. _____
- 3 Je suis une mélodie et je forme l'atmosphère. _____
- 4 Je suis l'image d'une entreprise et un repère au sol. _____
- 5 Je permets le repos et j'accueille la rivière. _____
- 6 Je suis un oiseau et un journal. _____
- 7 Je suis sur les voyelles et dans la façon de parler. _____

Remettez dans l'ordre les initiales pour trouver le mot-mystère.



LES CRUCINOMBRES

Comme dans une grille de mots croisés, remplissez cette grille de nombres croisés à l'aide des définitions correspondantes.

	A	B	C	D	E	F
1						
2						
3						
4						
5						
6						

HORIZONTALEMENT

1. La somme de 112 et de sa moitié.
Le triple de 23.
2. Ajouter 1701 à 3611. Le quotient de 7 par 1.
3. Le premier nombre pair après 51. Le produit de 11 par 25.
4. L'unité. Les chiffres 1, 2, 3 et 4 dans le désordre.
5. Une parfaite symétrie.
6. Je donne trois stylos à chacun de mes sept enfants. Le carré de 6.

VERTICALEMENT

- A. Nombre palindrome. Une paire.
- B. Le nombre entier précédent 633.
Nombre composé du même chiffre.
- C. Le carré de 9. En 2021 j'avais 36 ans, en 2025 j'aurai...
- D. Vingt-deux-mille-cent-trois.
- E. 6 unités. Le nombre auquel j'ajoute 794 pour obtenir 8 000.
- F. Nombre formé des nombres impairs en ordre décroissant à partir 9.



La place de la mairie fait sa toilette

Mercredi 29 avril, quelques élus accompagnés de valeureux habitants de Sers ont redonné à la place de la mairie un petit air de frais et de propre.

Armé de tout le nécessaire du parfait petit jardinier (pelles, râteliers, scarificateur, rotofil....), cette belle équipe s'est attachée à éliminer les mauvaises herbes, tondre les pelouses, redonner de l'oxygène aux rosiers et remettre à leur place les cailloux qui avaient pris un peu trop de liberté. (Un immense MERCI à la généreuse donatrice qui a offert un superbe rosier qui trône désormais devant le bâtiment)

Trois bonnes heures d'efforts après, c'est un délicieux verre de l'amitié qui venait couronner ce travail et cette bonne humeur permanente.

A refaire sans aucun doute, avec de nouveaux partenaires citoyens.

Philippe CASANOVA



La mairie vient d'installer une boîte à livres dans l'abri de bus de la place de la mairie. Le principe est simple, gratuit et 100 % libre : vous pouvez prendre un livre pour le lire, mais aussi déposer un livre que vous avez lu pour le faire découvrir à quelqu'un.

Il n'y a pas d'inscription, pas de règles, juste le plaisir de lire et de partager. Romans, BD, livres pour enfants... la boîte est ouverte à tous, 24h/24 ! Elle vous attend !

D'autres emplacements à venir !



Lors de la Journée citoyenne, une habitante de Sers, Madame BOHN, a souhaité contribuer à l'embellissement de notre commune en faisant don d'un rosier nommé « Rayon de soleil ».

Ancienne élue de Sers en qualité de conseillère municipale, elle avait créé ce parterre. 🌿

Katalin CZEGE et Christian SCARDAVILLE ont souhaité participer en plantant le rosier.

🌹
Merci pour votre engagement citoyen ! 🍊





Opération Village Propre SERS

Le vendredi 12 et le samedi 13 juin 8h30-12h
Rendez-vous place de la mairie

Participez aux demi-journées citoyennes

L'objectif:
Mettre en valeur les locaux du bar, de l'épicerie, ainsi que leurs abords proches (la grange et la cour)

Vos ustensiles et produits sont les bienvenus

Informations:
Philippe CASANOVA
07.87.35.11.95

Pot de famille offert

JOURNÉES CITOYENNES

Une belle mobilisation pour redonner vie au cœur du village 🍌

Vendredi et samedi matin, une équipe de bénévoles composée d'élus et d'habitants s'est mobilisée pour redonner une allure très présentable au bar et à l'ancienne épicerie de Sers.

🔪 Grâce à beaucoup de volonté, de détermination et de bonne humeur, les murs ont retrouvé un aspect accueillant qui laisse entrevoir tout le potentiel de ces locaux. Cette action collective témoigne de l'attachement des habitants à leur village et de leur désir de participer à son embellissement.

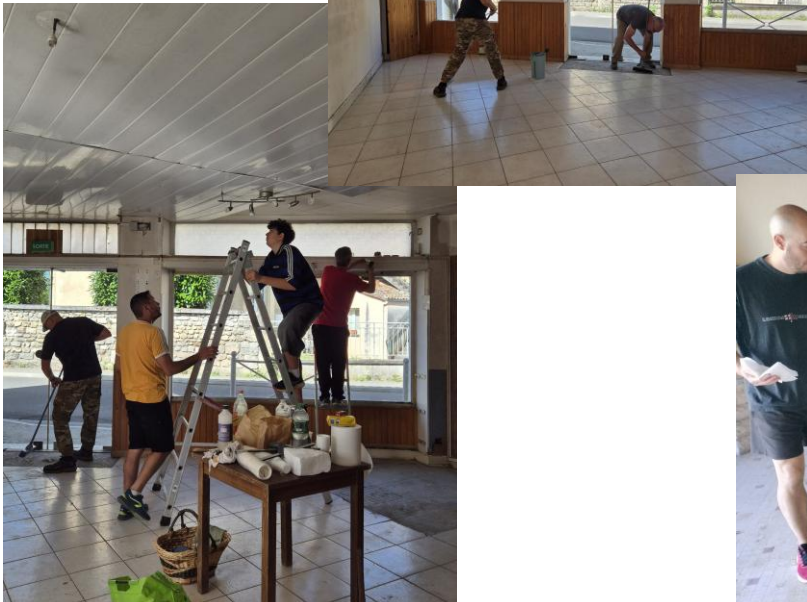
Un très grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour contribuer à ce projet. Une mention particulière aux habitants venus nombreux participer à cette opération de rénovation et à l'embellissement de l'image du village. 🍌

Les enfants présents ont également pris toute leur part dans cette belle aventure, avec beaucoup de gentillesse, d'enthousiasme et d'efficacité.



🍌 Bravo à tous et merci pour cette formidable mobilisation ! 🍌

Philippe CASANOVA





La kermesse des écoles : une belle fête pour petits et grands

Le vendredi 5 juin, la place du champ de foire de Sers a accueilli la traditionnelle kermesse des écoles dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE) Sers-Vouzan, cette manifestation a rassemblé de nombreuses familles venues profiter d'un moment de partage avant la fin de l'année scolaire.

Les enfants ont pu s'amuser tout au long de la soirée grâce aux nombreuses animations proposées : pêche aux canards, balades à poney, structures gonflables, jeux en bois et bien d'autres activités qui ont rencontré un franc succès.

L'un des temps forts de la journée a été la grande tombola. Grâce à la générosité des commerçants, artisans et partenaires locaux, pas moins de 269 lots ont été mis en jeu. Parmi eux figuraient notamment une plaque de cuisson, 2 bons pour un stage de code de la route, un bon d'achat de 100 €, un bon spa pour 2 personnes, ainsi que de nombreux autres cadeaux très appréciés des gagnants.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas convivial composé d'un barbecue et de frites, permettant à chacun de prolonger ce moment festif dans la bonne humeur.

L'APE Sers-Vouzan remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les familles, les partenaires ainsi que tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation. Les bénéfices réalisés permettront de soutenir les projets et activités des écoles au profit des enfants.

Un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !



LA FÊTE DES VOISINS, VERSION « COUSSADEAU »

Le 06 juin dernier, le Coussadeau a respecté son rendez-vous annuel : celui de ses habitants.

Ces voisins, habitués à ce rituel, ont préparé la journée avec minutie. La petite place se transforme le temps d'une toujours belle journée en un lieu de discussion, d'échanges et de riresrien ne s'oublie : pas plus les grillades (chacun apporte selon ses envies) que les salades et les desserts.

Cette année, le tonneau installé sur le mur de la place (et rénové complètement par des amoureux du lieu) a retrouvé son intérêt premier en laissant s'échapper un délicieux nectar.....C'est à ce moment là que la petite troupe a reçu la visite de Monsieur le Maire, trop heureux de partager cet instant festif.

La bonne humeur et les rires des enfants ont résonné longtemps et tard dans la nuit.....la tradition était sauvée dans ce charmant hameau de Sers.

Rendez-vous à l'année prochaine, avec impatience et plaisir...

Philippe CASANOVA



1^{er} MAI, BRIN D'AILLET

C'est sous une petite brume, que 70 marcheurs sont partis à 9h00 à la conquête du muguet, malheureusement peu nombreux. Mais peu importe. Tout le monde était heureux et on s'est tous retrouvés à 140 autour d'un buffet garni d'un grand choix de crudités.

Puis, les cuisinières ont apporté les plateaux de diverses charcuteries et du fameux grillon charentais, accompagné de son brin d'aillet. Et c'est avec ravissement que le gros casse-croûte s'est terminé avec la vingtaine de gâteaux, tous différents et appétissants, concoctés par nos pâtisseries bénévoles.

Un grand merci à elles, qui depuis la veille, ont préparé ces plats, dans la bonne humeur et pour le bonheur de toutes et tous. Je n'oublie pas nos « hommes », toujours fidèles, qui ont dressé les tables et mis le couvert. Puis, tout le monde a retroussé ses manches pour ranger la salle.

Merci à VOUS.

**Prochain rendez-vous : « Le Poulet Basquaise »
Dimanche 22 novembre 2026.**

Christiane DUTEIL

Solutions des jeux de la page 7 :
1/ radio
2/ espace
3/ air
4/ marque
5/ lit
6/ canard
7/ accent
Mot-mystère : caramel

A	B	C	D	E	F
6	2	1	3	6	
5		1	0	0	1
4	1	4	1	2	3
3	5	2	2	7	5
2	5	3	1	2	7
1	1	6	8	6	9



SORTIE SAUMUR – LE CADRE NOIR

Ce vendredi 19 juin, point la peine de se lever aux aurores. Nous sommes partis à 11h30 et après un pique-nique plutôt très ensoleillé, nous sommes arrivés au Cadre Noir. Au programme, visite guidée des installations, du grand manège, des écuries et la sellerie d'honneur. Puis, après un temps libre bénéfique pour se rafraîchir et un petit tour à la boutique, on a pu déguster un succulent dîner, avant de se diriger vers le grand manège et assister au gala du Cadre Noir. La tenue des chevaux, la rigueur, la prestance, aussi bien des chevaux que des cavaliers, les courbettes, les croupades et les cabrioles, le dressage au pas, au trot ou au galop, tous ces mouvements orchestrés en musique, ont été un ravissement pour les yeux, malgré la chaleur qui régnait dans cet immense manège et ses 1700 spectateurs.

C'est avec des images plein les yeux que nous sommes rentrés à Sers à une heure très avancée de la nuit.

Très belle journée. Nous réfléchissons déjà à notre sortie de l'année prochaine.

Christiane DUTEIL



Le repas des Aînés

Un rendez-vous toujours très apprécié par les seniors de la commune de 62 ans et plus.

Pour le dernier repas du mandat, l'ancien conseil, dont Roland VEAUX et Christiane DUTEIL, a offert un spectacle sur le thème « Cabaret ». Plumes et bougies ornaient les tables aux nappes blanches et serviettes rouges et noires.

Cindy et Patrice de l'Ange Bleu et leurs danseuses ont animé la journée pour le plus grand plaisir des 100 convives présents ce dimanche 25 janvier 2026. Le traiteur et son équipe nous ont servi un repas qui a ravi toutes les papilles.

La journée s'est passée dans une bonne ambiance et ce moment de partage et de convivialité est toujours très attendu.

Christiane DUTEIL



L'équipe CourtÉchel a organisé deux manifestations en ce début d'année :

Le samedi 23 mai, avec le groupe BLACK SHEEP, pop-rock, années 1970 à 2000.

Une immense ambiance était présente dès le début du concert.

Elle a duré tout le long de cette prestation de trois heures, avec un beau final du batteur Bruno, accompagné par Nadine au chant, Philippe à la basse et au chant, Alain aux claviers, Xavier aux guitares, le tout avec une belle sonorisation. Ces artistes et le public, en parfaite harmonie, ont permis d'avoir une belle soirée Rock'n'Roll.



Le dimanche 07 juin, nous avons réalisé notre troisième brocante, place du Champ de Foire.

Avec le soleil, presque 40 exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous.

La buvette et la plancha étaient opérationnelles pour régaler tout le monde.

Grâce à l'air de jeux de notre commune, enfants et parents, voire grands-parents, ont pu flâner sur les stands.



Pour nos prochaines activités villageoises, nous vous communiquons les dates suivantes :

Le repas « Paëlla » : dimanche 23 août à partir de 12H00.

La soirée « Beaujolais » : jeudi 19 novembre à partir de 19H00.

***A bientôt, Sersoisement.
L'équipe CourtÉchel.***



Le club « The Hat Country Dance » a organisé son bal annuel le 28 mars 2026 à la salle des fêtes de Sers.

Ce fut une agréable soirée qui a rassemblé plus de 80 personnes, réunies par une même passion, la « Danse Country ».

Le week-end du 20-21 juin 2026, pour fêter dignement les 20 ans du club, tous les adhérents se sont retrouvés au Domaine Jasmin, pour un séjour marqué par le son des bottes qui frappent le sol au rythme de la Country musique, sans oublier les chapeaux et surtout les rires ponctués de bonne humeur.

Les cours reprendront le vendredi 11 septembre 2026 à partir de 19h pour les débutants.

Ouvert à toutes et tous, débutants et autres. Pour rappel, les 2 premiers cours sont faits pour s'essayer à cette danse, mais attention, on peut vite devenir passionné 😊

SERS EN FÊTE

Une nouvelle dynamique pour notre commune : rejoignez l'aventure « Sers en fête » !

Un vent de renouveau et de convivialité souffle sur notre village. Un tout nouveau conseil d'administration vient de prendre les rênes de l'association Sers en fête, avec une ambition débordante : amener de la culture au cœur de notre commune, créer du lien entre les habitants et les associations existantes.

Cette nouvelle énergie ne signifie pas faire table rase du passé. Nous souhaitons nous inscrire dans la continuité de toutes celles et ceux qui, au fil des années, ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de Sers un village chaleureux et attractif où tous avons justement choisi de vivre aujourd'hui.

Notre aventure ne fait que commencer, et nous voulons la construire avec vous.

Pour lancer cette dynamique, l'équipe est déjà sur le pont pour organiser notre premier grand moment collectif : le support à l'organisation des Soirs bleus, en partenariat avec la mairie et Grand Angoulême, le jeudi 23 juillet prochain. Au programme : de la logistique, du montage technique, une buvette éco responsable, des repas partagés (avec des options végétariennes !) et surtout, beaucoup de sourires. Ce sera l'occasion idéale de se rencontrer et d'apprendre à travailler tous ensemble.

Qui se cache derrière le projet ? Une équipe accessible et motivée !

Pour insuffler cette énergie, une équipe de passionnés aux profils variés s'est rassemblée. Chez nous, pas de barrières, l'esprit est avant tout collectif :

- **Dorothée** apporte sa touche musicale swing et sa passion pour la nature.
- **Pauline** et **Clotilde** rêvent déjà de faire revivre l'événement Pâques de l'Art.
- **Gilles** a les yeux rivés sur un projet pour faire rayonner le patrimoine photographique à Sers.
- **David** et **Fabien** forment une équipe de choc pour la logistique, la régie technique et le son.
- **Nicole** et **Marie** préparent déjà les coulisses, l'organisation pratique et les moments gourmands.
- **Christophe** et **Vincent** partagent leurs réseaux pour faire des ponts avec toutes les forces vives locales et imaginent un lieu de rencontre.
- **Patrick** assure le lien précieux avec la vie municipale.

Un appel à vos projets et à vos envies !

Les Soirs bleus ne sont que la première étincelle. Les idées fusent déjà pour l'avenir : la réflexion autour d'un futur lieu de rencontre hybride, culturel et citoyen, un grand événement autour des plantes et de la nature, des expositions photos en plein air, et même le retour de Pâques de l'art.

Mais cette association est avant tout la vôtre. Vous avez un projet ? Une idée d'atelier ? Une compétence à partager ? Nous lançons un grand appel aux initiatives habitantes. L'association est un outil collectif fait pour soutenir et donner vie à vos envies.

Comment nous rejoindre ?

Pour que tout cela devienne possible, nous avons besoin de forces vives, de bénévoles d'un jour ou de toujours. Pour garantir une association ouverte et accessible à absolument tout le monde, l'adhésion est à prix libre.

Que vous souhaitiez donner un coup de main à la buvette en juillet, proposer un projet culturel ou simplement soutenir la dynamique locale, vous êtes les bienvenus !



Adhérer dès maintenant :

Pour nous écrire ou proposer vos idées :

sersenfete@gmail.com

Embarquez avec nous, faisons vivre la culture et la joie ensemble à Sers !



Balade des oies sauvages

Depuis 28 ans, les randonneurs de la vallée de l'Échelle parcourent les chemins de la Charente et au-delà. L'association affiliée à la fédération française de randonnée pédestre propose toute l'année, des randonnées pédestres de longueur et difficultés différentes, des Rando-Santé tous les mercredis et de la marche nordique à différentes allures. Les baliseurs de l'association se chargent de l'entretien du balisage des circuits de randonnée de la vallée de l'Échelle. Les fiches avec le tracé et le pas-à-pas des circuits sont disponibles gratuitement en téléchargement sur le site internet du club.

Le programme des randonnées hebdomadaires est en consultation sur le site internet de l'association. Nous accueillons avec plaisir les personnes qui sont tentées par nos pratiques de marches dans une ambiance amicale et conviviale.

Les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2026, le club organise la Balade des oies sauvages sur la commune de Torsac, une manifestation ouverte à tous les amateurs de la randonnée qui propose des itinéraires originaux à parcourir guidé par un animateur ou individuellement sur les circuits balisés.

VALÉCHEL JUDO

Une saison rayonnante sur les tatamis de Valéchel Judo

La saison sportive a été marquée par une énergie associative exceptionnelle au sein de Valechel Judo. Après le succès retentissant de notre grand tournoi fin 2025 qui a réuni 320 enfants sur les tatamis, notre club a continué de faire vivre et grandir les valeurs des arts martiaux à travers nos dojos de Sers, Dignac et Villebois-Lavalette. Voici la rétrospective d'une année riche en apprentissages, en partages et en médailles.

Des jeunes engagés et performants

Dès la fin du mois de janvier, nos jeunes judokas ont su s'exprimer avec de très belles attitudes lors du tournoi de Mareuil. L'élan s'est ensuite poursuivi en mars lors des championnats de zone Benjamins à Périgueux, où Clément et Nina ont fièrement défendu les couleurs du club. Le mois d'avril a notamment couronné l'engagement de Raphaël, qui s'est hissé sur la première marche du podium lors de l'Open de couleurs à Roulet. Au-delà des compétiteurs, l'implication de nos jeunes officiels est à saluer chaleureusement ; ils ont répondu présents avec sérieux pour encadrer le tournoi régional minimes de Roulet fin avril.

L'excellence technique et des stages de haut niveau

L'un des temps forts incontestables de cette saison fut la venue exceptionnelle de Sylvain Duport, entraîneur de l'équipe de France de jiu-jitsu. Le club a eu le privilège d'organiser un grand stage sous sa direction. Cet événement a offert une journée complète consacrée au "Duo system" pour les enfants, complétée par un cours exigeant pour les adultes orientés sur la préparation de l'UV2.



L'assiduité technique de nos pratiquants a également porté ses fruits. Nous adressons toutes nos félicitations à Sébastien, qui a validé son UV1 (les kata) le 18 avril, avant de parachever son cursus en mai à Rochefort pour décrocher sa prestigieuse ceinture noire 1er Dan, avec l'aide précieuse de Gabrielle dans le rôle d'uke. L'exigence s'est aussi illustrée lors des matinées de préparation aux hauts grades, une longue quête que Rémi a entamée avec brio lors d'un premier passage réussi vers le 2e Dan à Lormont en février.

Un club attractif qui rassemble toutes les générations.

Cette belle dynamique sportive se reflète parfaitement dans nos chiffres : cette saison, Valechel Judo compte fièrement 132 licenciés. Notre association rassemble toutes les tranches d'âge, avec une forte vitalité chez nos jeunes puisqu'elle forme 92 mineurs, encadrés par une solide base de 40 adultes. La répartition montre également un bel équilibre sur nos tatamis avec 74 hommes et 58 femmes inscrits. Enfin, notre niveau technique global est une véritable fierté : le club recense à ce jour 12 ceintures noires au grade de 1er Dan, dont 6 ont déjà atteint le niveau supérieur du 2ème Dan.

Rejoignez l'aventure Valechel Judo !

Toutes ces réussites, que nous avons eu l'occasion de fêter lors de notre cérémonie de fin d'année le 12 juin, n'auraient pu voir le jour sans nos bénévoles et le soutien de nos municipalités.

Vous cherchez une activité sportive complète pour vous ou votre enfant à la rentrée prochaine ?

Pour les enfants : Le judo est une école de la vie qui enseigne le respect et l'amitié, tout en développant la motricité en toute sécurité.

Pour les adultes : Nos cours de jujitsu mettent l'accent sur des situations concrètes et des techniques réalistes de self-défense. L'idéal pour s'entretenir physiquement dans une ambiance où l'entraide prime.

Nos portes vous sont grandes ouvertes. N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai à la rentrée ! Pour toute information (horaires, tarifs), contactez-nous par email à valechel.judo@hotmail.fr ou suivez-nous sur Facebook.



L'aïkido est un art martial assez jeune puisqu'il a été créé dans les années 40 par l'héritage des arts martiaux traditionnels japonais mais dans une optique toute autre que la simple soumission de l'adversaire : il a pour but de rétablir l'harmonie et donc de résoudre les conflits sans brutalité inutile. La pratique de l'aïkido est basée sur la maîtrise de sa propre coordination, puis sur la maîtrise du corps de son adversaire afin de neutraliser une agression de manière rapide mais non destructrice. On y pratique aussi le maniement du sabre (les armes d'entraînement sont en bois) et du bâton, qui enrichissent fortement la compréhension des techniques.

Pour le débutant, l'aïkido est particulièrement accessible quel que soit votre âge, il est de même peu « traumatisant » car la force physique n'est pas la clé de sa maîtrise. Il permet cependant une forte évolution de la souplesse et de l'agilité, aussi bien physique que mentale selon la volonté et les dispositions du pratiquant.

Le club de Sers existe depuis une vingtaine d'année et nous serons ravis de vous accueillir pour quelques séances d'essai gratuites, en toute convivialité.

Entraînements les mardi et vendredi de 19H30 à 21H30 au dojo de Sers (école).

Roc'n'Run : une nouvelle équipe pour faire vivre l'aventure

Avec trois belles éditions organisées entre 2022 et 2024, la Roc'n'Run a marqué le paysage sportif local et s'est imposée comme un rendez-vous apprécié des amateurs de trail et les amoureux de la nature.

Grâce à l'engagement des organisateurs, des bénévoles, des partenaires et des habitants, cet événement a construit au fil des années une véritable identité : des parcours exigeants, un terrain sauvage, une ambiance conviviale et un fort ancrage au cœur des sentiers de Sers. Aujourd'hui, une nouvelle équipe associative souhaite prendre le relais avec une ambition claire : faire vivre cet héritage et relancer progressivement cette belle aventure collective.

Notre volonté n'est pas de repartir de zéro mais de nous appuyer sur le travail réalisé lors des précédentes éditions afin de faire perdurer un événement devenu une référence sur le territoire.

Afin de présenter cette nouvelle dynamique, nous avons invité l'ensemble des habitants, bénévoles et personnes intéressées à participer à une réunion ouverte à tous le 2 juillet dernier.

**Une prochaine réunion aura lieu le
Jeudi 27 août 2026 à 19h30
Salle des fêtes de Sers**

Cette rencontre sera l'occasion de :

- présenter le bureau ;
- partager notre vision pour l'avenir de la Roc'n'Run ;
- présenter le calendrier des événements ;
- échanger autour des besoins d'organisation ;
- continuer le recrutement des bénévoles.



Le nouveau bureau de la Roc'n'Run. Une équipe réunie autour d'une ambition commune : faire revivre la Roc'n'Run, poursuivre l'histoire construite lors des précédentes éditions et préparer les futurs rendez-vous sportifs à Sers.

Une première étape est déjà prévue . Le lancement de notre prochaine rando trail du **dimanche 11 octobre 2026** où traileurs et marcheurs pourront se mesurer sur deux circuits. Cette édition découverte constituera la première étape avant le retour officiel de la Roc'n'Run prévue le :

**Dimanche 23 mai 2027
Trail chronométré – 9 km • 15 km • 21 km**

Mais pour écrire cette nouvelle page, nous avons besoin de nouvelles énergies. Accueil des participants, balisage, ravitaillement, logistique, communication, partenaires : chacun peut trouver sa place dans cette aventure.

Nous vous attendons nombreux le jeudi 27 août 2026 à 19h30 à la salle des fêtes de Sers pour découvrir le projet, rencontrer la nouvelle équipe et rejoindre l'aventure Roc'n'Run.

Enfin, nous adressons un remerciement sincère à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès des éditions précédentes. Leur engagement a permis à la Roc'n'Run de devenir ce qu'elle est aujourd'hui et nous espérons poursuivre cette histoire avec le même esprit de partage et de convivialité.

Tous ensemble pour la Roc'n'Run

L'équipe rocRun

Suivez nous sur nos réseaux

Instagram : rocRun

Facebook : Roc'N Run Sers



Inauguration du terrain de pétanque par la pétanque seroise

Monsieur Lionel MAHERAULT, maire de Sers, a inauguré le terrain de pétanque de la plaine de jeux du champ de foire ce samedi 16 mai dernier, en présence des licenciés du club et de monsieur HERVOUET, président du comité départemental de la Fédération française de pétanque. Cet événement avait pour but d'officialiser l'occupation par ce nouveau club de l'espace dédié autrefois à ce sport, et de montrer l'excellent travail de remise en état et d'aménagement réalisé par les bénévoles du club ces derniers mois. Des compétitions officielles vont pouvoir être organisées sur ce terrain, d'ailleurs le club dispose d'un arbitre officiel, les licenciés de tenues aux couleurs de la commune, et la buvette est opérationnelle. N'attendez plus, et rejoignez le club de La Pétanque seroise ! Contact : 06.26.94.57.03

ANALYSE FINANCIERE SUCCINCTE DE LA COMMUNE DE SERS

ANNEE 2025

Cette année, cette présentation ne se contentera pas d'analyser la situation de décembre 2025, mais intégrera les impératifs de 2026 et leurs conséquences.

L'Année 2025 a amené la commune à fonctionner avec des recettes de fonctionnement en légère augmentation (9.7 %). La bonne santé financière de la commune a permis de faire face au fonctionnement tout en dégageant suffisamment d'autofinancement pour rembourser les annuités de la dette et financer les investissements.

Le remboursement en capital de notre dette était de 55 000 € et sera en très légère hausse en 2026. Ceci est lié au tableau d'amortissement normal de la dette et à la première échéance trimestrielle d'un nouvel emprunt qui sera contracté en 2026 pour financer le changement de la chaudière.

Les dépenses de fonctionnement augmentent moins vite (8.2 %), ce qui explique l'augmentation de notre résultat et donc de notre capacité d'autofinancement pour un montant de 122 000 €.

Cette capacité d'autofinancement, qui nous permet de faire face au remboursement des emprunts et à l'investissement courant de la commune, est relativement stable depuis plusieurs années, preuve d'une gestion rigoureuse de notre fonctionnement.

Elle nous a permis de faire face à la deuxième tranche des travaux du bourg qui, si elle a eu lieu en 2026, avait cependant été budgétée en 2025.

Toutefois son niveau ne nous permet plus de faire face à de lourds investissements sans subvention et sans avoir recours à l'emprunt.

En effet en 2026, le remplacement de notre chaudière, 240 000€ et le rachat à l'EPF (établissement publique foncier) du bar, de la grange Besse et du reclos (226 000 € en 3 ans) sont obligatoires.

Comme chaque année, nous étudions la santé financière de notre commune grâce à l'analyse de quatre ratios.

Nous bénéficions à nouveau de l'appui de Madame Viorney, membre des services fiscaux, conseillère aux décideurs locaux.

L'endettement par habitant

Cet endettement était monté à 982 € par habitant dans le passé, il est redescendu à 530 € en 2022 suite à notre volonté de diminuer notre dette. Son niveau actuel de 340 € nous permettra pour l'année 2026 d'avoir recours à un nouvel emprunt pour faire face aux investissements évoqués ci-dessus.

Précisons que ces achats augmentent le foncier de la commune et ouvriront des possibilités de développement et de projets pour Sers.

La politique de réduction de la dette développée depuis 5 ans permet à notre commune de mobiliser aujourd'hui un emprunt de 200 000 € ; l'augmentation de l'encours de crédit l'amènera à 460 000 € ce qui reste bien inférieur à ce que l'on a connu dans le passé (plus de 600 000 €).

L'encours de la dette par habitant sera au plus haut de 500 €, ce qui reste un niveau très acceptable.

La fin de trois emprunts importants dans les deux ans à venir compensera l'échéance du nouveau crédit.

Notre capacité de financement est, et sera suffisante pour faire face à nos charges de remboursement d'emprunts et il restera plus de 50 000 € pour autofinancer nos projets d'investissements courants.

Le coût du remboursement de la dette par habitant en capital

Celui-ci est de 60 € par habitant et n'évoluera pas, les charges du nouvel emprunt étant compensées par l'arrêt de trois crédits existants.

Globalement ce remboursement représente 7,9 % de nos recettes de fonctionnement, identique à 2024.

Nous disposons de 54 % de notre capacité d'autofinancement pour entretenir nos infrastructures et autofinancer de nouveaux projets (49 % en 2024).

La capacité de désendettement

Ce ratio favori des banques, évalue le temps nécessaire à la commune pour se désendetter totalement si elle stoppe toute autre dépense d'investissement mis à part le remboursement des emprunts.

Il est aujourd'hui de 2,54 ans contre 3,5 ans en 2024, ce qui est excellent.

Ce ratio de 3,7 ans, après le nouvel emprunt sera très bon.

La position de ce ratio permet de cerner la capacité de nouvel endettement de la commune et confirme l'analyse faite ci-dessus.

Le taux d'utilisation de la ligne de crédit

En 2025 le fonctionnement et la qualité de la gestion n'a pas nécessité de ligne de crédit.

3 nouveaux ratios présentés par Madame Viorney, conseillère aux décideurs locaux :

Le fonds de roulement

Ce dernier permet à la commune de couvrir ses dépenses en attendant le versement des recettes, il est pour Sers de 343 000€ ; son analyse se fait en nombre de jours de fonctionnement, il doit être supérieur à 80 jours.

Pour Sers il est de 215 jours.

Le résultat sur les recettes totales de fonctionnement

Il est de 17,36 %, un bon niveau, identique à 2024.

Ce dernier ratio apprécie la qualité de la gestion du fonctionnement journalier de la commune.

Depuis deux ans ce ratio a un peu baissé, traduisant une hausse de nos frais de fonctionnement, l'inflation étant la principale cause de cette baisse.

La CAF nette sur les recettes

C'est la capacité d'autofinancement, une fois les emprunts payés, ramenée aux recettes de fonctionnement.

Notre ratio de 9.61 %, supérieur à 2024, a rejoint le niveau de 2022 (9,48 %).

Les finances de la commune de Sers sont saines

Comme l'année dernière, les conclusions du rapport de notre trésorier ont permis de conforter l'analyse de la situation de notre commune.

Les comptes de SERS sont bons, ce résultat est le fruit d'une volonté permanente d'un équilibre entre nos capacités et nos projets.

Les subventions qui accompagneront le renouvellement de la chaudière seront bien moins importantes que dans le passé, l'état réduisant fortement ses participations. Le rachat à l'EPF ne comportera aucune aide.

La très bonne situation financière de la commune nous a permis d'avoir sans aucun problème l'aide des banques.

Cependant, la hausse de nos frais de fonctionnement va nous amener dans les deux ans à venir à être raisonnable face à de nouveaux investissements.

Certaines charges augmentent plus vite que nos recettes : énergie, assurances, travaux de voirie....

De plus, des investissements liés au renouvellement de notre matériel risquent d'apparaître.

La part de notre résultat affectée aux projets nouveaux va baisser.

Les nouveaux projets seront tributaires de financements autres : ventes, subventions ou emprunts.

Perspectives : Politiques et projets

En conclusion de cette analyse, la commune présente une bonne structure financière.

Les investissements 2026 sont réalisables grâce à la qualité de nos comptes, cependant les années 2027 et 2028 devront financer la suite du rachat à l'EPF, et la hausse de nos dépenses de fonctionnement ne nous permet pas d'espérer une capacité de financement supérieure.

L'entretien de nos bâtiments, de nos routes et le renouvellement de nos matériels étant eux aussi supportés par notre budget d'investissement, il est honnête de dire qu'une pause dans nos projets importants est nécessaire.

Gardons à l'esprit que les acquisitions foncières récentes sont des investissements qui peuvent déboucher sur des projets ne nécessitant pas de participations financières de la commune autre que l'apport du foncier.

Trouver une destination au bâtiment Uramel et au bar doit rester une de nos priorités. Nous devons tous nous mobiliser vers cet objectif, les relations et les réseaux de tous peuvent aider notre commune à attirer un projet compatible avec nos objectifs.

Renaud Testemale

« Un bourg remis à neuf pour de nombreuses années. »

Ce projet s'est établi après plusieurs interventions s'étalant dans le temps, à savoir :

- la disparition des réseaux aériens,
- le projet "Uramel",
- la restauration du réseau d'eau pluviale,
- l'installation du réseau assainissement,
- la réfection partielle du réseau adduction d'eau,
- l'installation de notre épicerie automatique.

Toutes ces interventions permettent de se mettre à l'abri de détériorations futures.

Une réflexion a été établie sur le mode de gestion de cette tranche de travaux qui permet de s'orienter sur un aménagement ne modifiant pas les habitudes de circulation, tout en améliorant la sécurité et le respect des normes en vigueur, notamment pour les personnes handicapées, ainsi que la protection des piétons.

Comme vous avez pu le constater :

- des trottoirs aux normes (1,5 m de large),
- un recalibrage des voies,
- le traitement de la signalisation au sol,
- le maintien du nombre de places de parking,
- la création d'une « ZONE 30 ». Pour les gens pressés : "Respectez les habitants de cette ZONE 30" !
- une zone de priorité de circulation compte tenu de la mise aux normes de trottoirs.

Ceci permet de retrouver le respect du Code de la Route et retrouver « La Courtoisie et la Tolérance ! »

Tout ceci a été réalisé dans des délais raisonnables en relation avec les riverains par l'entreprise Eiffage.

Le coût de l'opération s'est élevé à 200 000 € TTC subventionné à hauteur de 35 % par l'état.

"Faites bon usage de ces lieux«

Jean-Charles Doby, ancien adjoint aux travaux.



Réunions du conseil municipal

Vous trouverez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur site internet de la commune, dans la catégorie « Conseil municipal » et « Comptes rendus des conseils municipaux »

Mardi 3 mars 2026 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Signatures avec l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine
2. Avenant marché du bourg tranche 2
3. Questions diverses

Samedi 21 mars 2026 à 10h00

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 Mars 2026
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Élections des adjoints
5. Indemnités des élus
6. Délégations du conseil municipal au maire
7. Désignation des délégués aux différents syndicats et structures intercommunales
8. Commissions communales
9. Chaufferie bois
10. Questions diverses

Mardi 28 avril 2026 à 18h00

ORDRE DU JOUR :

1. Vote des comptes de gestion 2025
2. Vote des comptes administratifs 2025
3. Affectations des résultats
4. Vote des taux d'imposition 2026
5. Vote des budgets primitifs 2026
6. Travaux de la chaufferie bois : Avant-projet définitif et financement
7. Commission des impôts directs
8. Commission appel d'offres
9. Représentant Oméga
10. Nomination d'un déontologue (cdg16)
11. Personnel : action sociale
12. Remboursement de factures
13. Campagne de stérilisation des chats
14. Questions diverses

<https://www.mairie-sers.fr/category/conseil-municipal/>



Vendredi 5 juin 2026 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation des grands électeurs

Vendredi 5 juin 2026 à 20h45

ORDRE DU JOUR :

1. Subventions 2026
2. Tarifs et règlement de la cantine
3. Tarifs et règlement de la salle des fêtes
4. Voyage scolaire
5. Logiciels mairie
6. Commission Intercommunale des Impôts Directs de Grand Angoulême
7. Commissions Grand Angoulême
8. Autorisation de brûlage
9. Maire honoraire
10. Questions diverses

État civil

Décès :

DOUSSINET Jeanne Marie Eloise décédée le 20/01/2026 à SAINT AULAIS LA CHAPELLE (16)

MAQUAIRE Yannick Bernard François décédé le 09/03/2026 à SERS (16)

YONNET Marie-Thérèse décédée le 20/03/2026 à LANQUAIS (24)

BARBIER Andrée Odette décédée le 02/04/2026 à LIBOURNE (33)

BASTIAN Michel décédé le 26/04/2026 à SERS (16)



PERMANENCES CITOYENNES MENSUELLES

Vous voulez rencontrer un élu et lui parler d'un problème qui vous préoccupe, ou d'un projet qui vous concerne vous ou la Commune dans son ensemble ?

Venez rencontrer vos élus à la permanence qui vous est réservée :

Samedi matin selon les dates suivantes

05 septembre

03 octobre

07 novembre

05 décembre

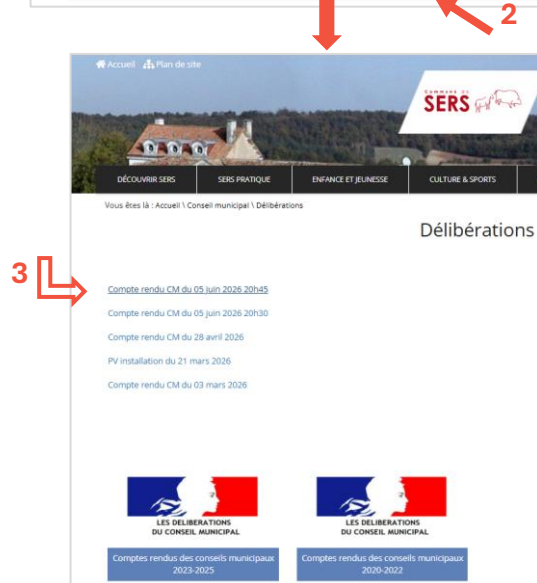
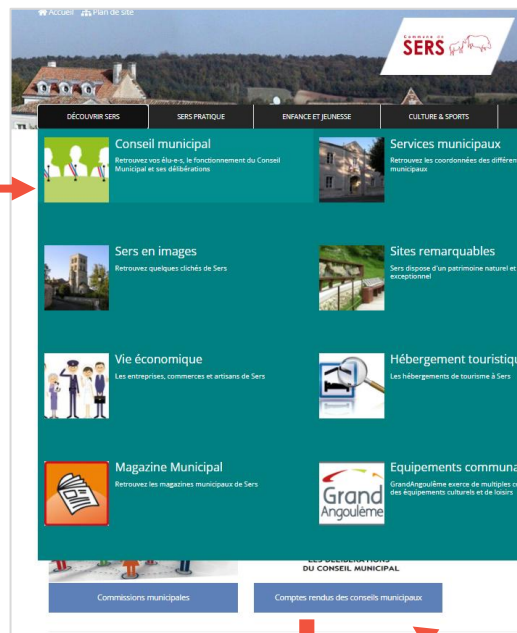
De 09 h 30 à 12 h 00 à la mairie

Pour mieux vous servir, merci de prendre rendez-vous en précisant votre sujet pour que les élus puissent préparer votre entretien,
48 heures avant au minimum.

mairie@serscharente.fr

Ou 05 45 24 91 10

Attention : tous les sujets usuels qui sont du ressort habituel du secrétariat de la mairie seront traités par celui-ci dans les horaires normaux.





Prévention routière : restons vigilants

La sécurité routière est l'affaire de tous. Automobilistes, cyclistes, usagers de trottinettes et piétons partagent quotidiennement l'espace public. Chacun peut contribuer à rendre nos déplacements plus sûrs en adoptant des comportements responsables.

Respect des limitations de vitesse, vigilance aux passages piétons, port de la ceinture de sécurité et absence d'utilisation du téléphone au volant sont autant de gestes essentiels pour prévenir les accidents.

Une attention particulière doit être portée aux abords des écoles, des équipements publics et des zones résidentielles, où les usagers les plus vulnérables sont nombreux.

Ensemble, faisons preuve de civisme et de prudence pour préserver la sécurité et la qualité de vie dans notre commune.

A la rentrée, une sensibilisation auprès des citoyens sera réalisée par la sécurité routière, la gendarmerie et le département pour étudier des futurs aménagements pour notamment réduire la vitesse.



Feux

En application de l'arrêté préfectoral du 31 avril 2022 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts ménagers (éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillages, etc.) est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Une dérogation peut être accordée selon les règles suivantes :

- risque infectieux,
- des déchets verts parasités ou malades doivent être éliminés de façon à éviter toute dispersion du parasite ou de la maladie en question. **Si une personne obtient cette autorisation sa propre responsabilité sera engagée.**

Tout feu est interdit à moins de 200 mètres :

- des zones boisées, forêts, etc. ;
- de tout lieu accueillant du public ou de rassemblements de personnes ;
- de tout bâtiment ou construction, privé ou public, quels que soient son affectation, son usage et son contenu ;
- de lignes électriques ou téléphoniques ;
- de réseaux routiers ou ferroviaires. Le cas échéant, toutes les précautions sont prises pour éviter que les fumées n'engendrent une gêne ou un risque pour les voies de circulation et leurs usagers.

Sanctions

En cas de non-respect des dispositions du règlement sanitaire départemental (brûlage de déchets verts ménagers), le contrevenant s'expose à une amende de 3e classe pouvant s'élever à 450 € maximum.

Le bruit de voisinage : un enjeu de qualité de vie pour tous

Le respect du voisinage est l'une des clés du bien-vivre ensemble. Si les bruits du quotidien sont inévitables, certains comportements peuvent rapidement devenir une source de gêne et de tensions entre habitants.

Les bruits de voisinage concernent notamment les travaux de bricolage ou de jardinage, les appareils de musique, les fêtes privées, les aboiements répétés de chiens ou encore les équipements domestiques utilisés à des horaires inadaptés. Lorsqu'ils sont excessifs, répétés ou prolongés, ces nuisances peuvent perturber le repos, le travail ou la tranquillité des riverains.

Avant toute démarche, le dialogue reste la meilleure solution. Une discussion courtoise permet souvent de résoudre rapidement les situations de gêne. Chacun est invité à faire preuve de civisme en veillant au niveau sonore de ses activités et en respectant les horaires prévus pour les travaux bruyants.

La réglementation prévoit que les nuisances sonores ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. En cas de difficulté persistante, les habitants peuvent se rapprocher de la mairie ou des services compétents afin d'obtenir des conseils sur les démarches à entreprendre.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour préserver la qualité de vie de notre commune : respect des horaires, modération du volume sonore et attention portée à nos voisins. Le calme et la convivialité sont l'affaire de tous.

En application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage exécutés par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Infos pratiques

MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi 9h00-13h00

Mercredi fermé

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h00-13h00 et 13h30 - 16h00

Rencontre avec le maire sur rendez-vous.

En cas d'urgence,

Tél : 05 45 24 91 10

Courriel : mairie@serscharente.fr

Site : mairie-sers.fr

114 Urgences

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

AGENCE POSTALE

La Poste

Le bourg 16410 SERS

Tél : 05 45 61 39 88

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

10 rue des écoles-16410 Dignac

Tél : 05 45 66 29 49

Courriel : ram.dignac@grandangouleme.fr

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

10 rue des écoles-16410 Dignac

Tél : 05 45 66 29 49

Courriel : ram.dignac@grandangouleme.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

« Petit à Petit »

10 rue des écoles-16410 Dignac

Tél : 05 45 66 29 49

Courriel : laep.dignac@grandangouleme.fr

ALVEOLE Accueil de loisirs

607 route du stade-16410 Dirac

Tél : 09 66 89 59 18

Tél : 06 09 30 28 11

Courriel : alveole@grandangouleme.fr

Site : jeunesse-vde.asso-web.com

GENDARMERIE

4 bld 11 Novembre

16110 La Rochefoucauld

Tél : 05 45 62 00 19

Site :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pôle artistique « L'Épiphyte »

Route de la Boissière-16410 Dirac

Tél : 05 45 63 05 67

Courriel : lepiphyte@cc-valleedelechelle.fr

MOUVIBIUS

Transport à la demande personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées.

115 Route de Vars – 16160 Gond-Pontouvre

Tél : 05 45 95 74 22

Site :

vosservicesadomicile.fr/association/aahpia-handibus/

CANTON BOEME-ECHELLE

Conciliateur de justice :

permanence à la mairie de Rouillet Saint-Estèphe
Tous les 2èmes jeudis du mois.

RDV à la mairie

Tél : 05 45 66 30 08

ou 05 45 37 11 00

Courriel :

muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr

Médiation sociale

Association OMEGA

67 bd Besson Bey

16000 Angoulême

Tél : 05 45 38 69 83

Site : www.omega16.net

Déchèterie Dirac

Ouverture de la déchèterie :

Hiver du (15/10 au 14/03)

Du Lundi au samedi :

9h à 12h et de 14h à 17h30

Été du (15/03 au 14/10)

Du Lundi au vendredi :

8h30 à 12h et de 14h à 18h

Le samedi :

8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Fermée le dimanche et jours fériés

Route de Périgueux
(Dirac/Dignac)

Tél : 05 45 25 04 01

Quand sortir ma poubelle ?

ppmv.grandangouleme.fr/quand-sortir-ma-poubelle

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS POUR L'ANNÉE 2026

= jour férié		OM : Lundi Matin tous les 15 jours										TRI : Lundi Soir	
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE			
mer 01		sam 01		mar 01		jeu 01		dim 01		mar 01			
jeu 02		dim 02		mer 02		ven 02		lun 02	OM	TRI		mer 02	
ven 03		lun 03	TRI	jeu 03		sam 03		mar 03		jeu 03		ven 03	
sam 04		mar 04		ven 04		dim 04		mer 04		ven 04		sam 04	
dim 05		mer 05		sam 05		lun 05	OM	TRI		jeu 05		dim 05	
lun 06	TRI	jeu 06		dim 06		mar 06		ven 06		lun 06		dim 06	
mar 07		ven 07		lun 07	OM	TRI		sam 07		lun 07		TRI	
mer 08		sam 08		mar 08		jeu 08		dim 08		mar 08		mer 08	
jeu 09		dim 09		mer 09		ven 09		lun 09		TRI		mer 09	
ven 10		lun 10	OM	TRI		sam 10		mar 10		jeu 10		ven 10	
sam 11		mar 11		ven 11		dim 11		mer 11		ven 11		sam 11	
dim 12		mer 12		sam 12		lun 12	TRI	jeu 12		dim 12		dim 12	
lun 13	OM	jeu 13		dim 13		mar 13		ven 13		dim 13		lun 13	
mar 14		ven 14		lun 14	TRI	mer 14		sam 14		lun 14	OM	TRI	
mer 15		sam 15		mar 15		jeu 15		dim 15		mar 15		mer 15	
jeu 16		dim 16		mer 16		ven 16		lun 16	OM	TRI		jeu 16	
ven 17		lun 17	TRI	jeu 17		sam 17		mar 17		jeu 17		ven 17	
sam 18		mar 18		ven 18		dim 18		mer 18		ven 18		sam 18	
dim 19		mer 19		sam 19		lun 19	OM	TRI		jeu 19		sam 19	
lun 20	TRI	jeu 20		dim 20		mar 20		ven 20		dim 20		lun 20	
mar 21		ven 21		lun 21	OM	TRI		sam 21		lun 21		TRI	
mer 22		sam 22		mar 22		jeu 22		dim 22		mar 22		mer 22	
jeu 23		dim 23		mer 23		ven 23		lun 23		TRI		mer 23	
ven 24		lun 24	OM	TRI		sam 24		mar 24		jeu 24		ven 24	
sam 25		mar 25		ven 25		dim 25		mer 25		ven 25		sam 25	
dim 26		mer 26		sam 26		lun 26	TRI	jeu 26		sam 26		dim 26	
lun 27	OM	jeu 27		dim 27		mar 27		ven 27		dim 27		lun 27	
mar 28		ven 28		lun 28	TRI	mer 28		sam 28		lun 28	OM	TRI	
mer 29		sam 29		mar 29		jeu 29		dim 29		mar 29		mer 29	
jeu 30		dim 30		mer 30		ven 30		lun 30	OM	TRI		jeu 30	
ven 31		lun 31	TRI			sam 31		mar 31		jeu 31			

OM bacs noirs, sacs noirs collectés le matin à partir de 5 h (présentation la veille au soir)
TRI bacs jaunes, sacs jaunes collectés LE SOIR à partir de 20 h (présentation avant 20 h)

Réf 03.26

N° VERT DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS :

N° Vert 800 77 99 20

